

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
Müller Production SA, Conthey
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 500'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 100'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale
5.

Date de la décision: 02.05.2006
6.

Echéance de préavis des créances: **17.07.2006**
7.

Adresse pour la déclaration des créances:
Müller Production SA, route de Sécheron, 1964 Conthey
8.

Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques: La réduction du capital-actions se fait par la réduction de la valeur nominale de CHF 1'000.- à CHF 200.-. Selon l'art. 732 al. 2 CO, un rapport de révision spécial constate que les créances seront entièrement couvertes, même après la réduction du capital-actions.

Dr. Richard Steiner, Advokat und Notar
3900 Brig-Glis

(03371474)